

PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 septembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le 8 septembre à 20h30, le Conseil Municipal de VERNANTES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Thierry PAPOT, Maire en exercice.

Nombre de membres

- En exercice : 18
- Présents : 14
- Votants :

Date de la convocation : 02/09/2021

Date d'affichage : 02/09/2021

Présents : Mesdames Elodie MARCHAND, Sabrina DOUAIRE, Aurélie POIRIER, Nathalie FUSELLIER, Floriane DUPUY, Sandra RIQUIN,
Messieurs Manuel DA SILVA, Thierry GROBOIS, Etienne MOREAU, Patrice NEAU, Christian PACORY, Jacky PASQUIER, Florent POIRIER,

Absents excusés : Mesdames Béatrice CANONNE, Bernadette VOUAUX

Absent, a donné pouvoir : Madame Jacqueline TARDIVEL à Monsieur Thierry PAPOT, Monsieur Robert PLU à Monsieur Manuel DA SILVA,

Monsieur Florent POIRIER est nommé secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 7 juillet 2021 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

Décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du conseil municipal

1 -

| | |
|-------------|----------------------------|
| DESIGNATION | Entretien de la rue Moreau |
| ENTREPRISE | ESNAULT |
| PRIX HT | 1 547.00€ |
| PRIX TTC | 1 856.40€ |

2 -

| | |
|-------------|-----------------------------------|
| DESIGNATION | Panneau « Marché de producteurs » |
| ENTREPRISE | NADIA Signalisation |
| PRIX HT | 564.30€ |
| PRIX TTC | 677.16€ |

3 -

| | |
|-------------|------------------|
| DESIGNATION | Décorations Noël |
| ENTREPRISE | DECOLUM |
| PRIX HT | 2 905.20€ |
| PRIX TTC | 3 486.24€ |

4 -

| | |
|-------------|-------------------------|
| DESIGNATION | Décorations Noël |
| ENTREPRISE | REXEL |
| PRIX HT | 2 193.88€ |
| PRIX TTC | 2 632.66€ |

5 -

| | |
|-------------|--|
| DESIGNATION | Nettoyage vitres groupe scolaire, restaurant scolaire, bibliothèque |
| ENTREPRISE | ARENIS |
| PRIX HT | 1 302.77€ |
| PRIX TTC | 1 563.32€ |

6 -

| | |
|-------------|---|
| DESIGNATION | Aménagement carrefour écoles et parterre devant Le Balto |
| ENTREPRISE | EDP |
| PRIX HT | 5 441.81€ |
| PRIX TTC | 6 524.92€ |

7 -

| | |
|-------------|---------------------------------------|
| DESIGNATION | Assistance informatique écoles |
| ENTREPRISE | Cédric DESBRANCHES |
| PRIX HT | |
| PRIX TTC | 2 500.00€ |

8 -

| | |
|-------------|--|
| DESIGNATION | Peinture au sol et passages piétons |
| ENTREPRISE | AB Services |
| PRIX HT | 5 193.29€ |
| PRIX TTC | 6 231.95€ |

9 -

| | |
|-------------|---|
| DESIGNATION | Diagnostic amiante et plomb (2 maisons Frères Champneuf) |
| ENTREPRISE | SCEDI GOBIN |
| PRIX HT | 2 180.00€ |
| PRIX TTC | 2 616.00€ |

10 -

| | |
|-------------|---|
| DESIGNATION | Contrôle technique rénovation 2 maisons Frères Champneuf |
| ENTREPRISE | Bureau Véritas |
| PRIX HT | 2 700.00€ |
| PRIX TTC | 3 240.00€ |

DEL N°08-09/2021-01 Construction de 7 logements 19C rue de Mouliherne

Après exposé de Monsieur le Maire, et en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide :

- de vendre les terrains situés 19C rue de Mouliherne à Saumur Habitat, pour un montant de 35 000.00€
- de confier à Saumur Habitat l'opération de construction de 7 logements (5 T3 et 2 T2), à cette même adresse,
- d'approuver la désignation du cabinet ATOME en tant que maître d'œuvre,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires au dossier.

DEL N°08-09/2021-02 Démolition et reconstruction de 4 logements 6 rue de Mouliherne

Après exposé de Monsieur le Maire, et en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide :

- de confier à Saumur Habitat la construction de 4 logements (2 T2 et 2 T3), et réaliser l'aménagement d'un parking visiteur face au restaurant scolaire,
- prend acte que la démolition des bâtiments existants sera réalisée et prise en charge financièrement par Saumur Habitat,
- approuve l'acquisition des terrains par Saumur Habitat pour l'euro symbolique,
- approuve la désignation du cabinet ATOME en tant que maître d'œuvre,
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires au dossier.

DEL N°08-09/2021-03 Participation de la commune au SIEML

Après exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide de verser une participation au SIEML d'un montant de 7 387.88€, relative à l'effacement du réseau télécom de la rue de Vernoil.

DEL N°08-09/2021-04 Augmentation du temps de travail d'un agent affecté aux écoles

Après exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un adjoint technique affecté aux écoles, et de la porter à compter du 1^{er} septembre 2021 de 26.05/35^e à 26.66/35^e, soit 1 heure par semaine en plus sur 36 semaines pour l'entretien des classes après la sortie des élèves.

Ceci représentant un coût supplémentaire d'environ 38€ mensuel.

DEL N°08-09/2021-05 Augmentation du temps de travail d'un agent affecté aux écoles et restaurant scolaire

Après exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un adjoint technique affecté aux écoles et au restaurant scolaire, et de la porter à compter du 1^{er} septembre 2021 de 23.58/35^e à 24.63/35^e, soit 48 heures par an en plus pour l'entretien des classes pendant les vacances scolaires.

Ceci représentant un coût supplémentaire d'environ 75€ mensuel.

INFORMATIONS

- Rentrée scolaire

Madame Sabrina DOUAIRE annonce des effectifs stables, 93 enfants à l'école publique, 94 à l'école privée ; le protocole sanitaire reste identique au précédent.

A noter que 5 enfants de l'IME sont accueillis.

Monsieur Etienne MOREAU demande s'il est prévu d'installer des purificateurs d'air. Ce n'est pas à l'ordre du jour pour l'instant, les classes étant régulièrement aérées.

Monsieur Christian PACORY explique que le nombre d'enfants fréquentant le restaurant scolaire n'a pas baissé ; le changement des horaires de l'école privée nécessite une adaptation de la structure, d'autre part il souligne la difficulté à recruter du personnel.

Monsieur le Maire évoque le centre de loisirs, qui est complet le mercredi, et plusieurs familles sont en attente. La solution serait de d'ouvrir le restaurant scolaire le mercredi.

- Associations

Monsieur Florent POIRIER signale la rentrée de la plupart des associations, hormis le badminton et certaines activités de l'AG2V, faute de bureau ou d'intervenants.

Il annonce le tournoi de pétanque organisé par le club de basket le 18 septembre prochain, ainsi qu'une réunion le 13 septembre avec le département pour la suite de l'enquête concernant les associations.

- Maisons Frères Champneuf

Monsieur le Maire explique que des prestations n'ont pas été prévues, à savoir le diagnostic amiante / plomb, et l'intervention d'un bureau de contrôle. Cela n'aura pas de conséquence sur le fait de mener le marché jusqu'à son terme, cependant il faudra l'annuler et en refaire un nouveau.

- Travaux route de Vernoil

Monsieur Manuel DA SILVA explique que le chantier respecte les délais, même si au fur et à mesure de nouveaux travaux s'ajoutent, et que des problèmes sont à régler au niveau des eaux pluviales.

- Marché / commerces

Monsieur le Maire annonce la venue de Madame Anne-Laure BLIN, députée, lors du marché de producteurs du 19 septembre prochain.

Il évoque la situation générale des commerçants, la fermeture du « Chineur », et les bruits qui courent sur la fermeture d'autres établissements.

Monsieur Christian PACORY pose la question d'une éventuelle compensation ; Monsieur le Maire lui répond qu'effectivement elle peut s'envisager, néanmoins rien ne prouve que leurs situations difficiles relèvent de la crise sanitaire et des travaux de voirie entrepris.

- **Recrutement d'un agent au service administratif**

Le contrat de l'agent actuellement en place ne sera pas reconduit ; un nouveau recrutement va donc être lancé.

- **Urbanisme**

Monsieur le Maire explique qu'au 1^{er} janvier 2022, la dématérialisation des dossiers d'urbanisme devient obligatoire.

La commune de Longué-Jumelles, qui instruit les dossiers d'urbanisme de 16 communes, souhaite porter le projet et les informatiser avec un logiciel dédié.

Le coût annuel pour Vernantes serait de 369.30€.

Le conseil municipal aura donc à délibérer avant la fin de l'année pour approuver un avenant à la convention existante.

- **Opération broyage de végétaux**

Elle aura lieu le 16 octobre

- **Informations diverses**

Monsieur Patrice NEAU informe de la tenue de l'assemblée générale du tennis de table le 17 septembre.

Madame Sandra RIQUIN explique que l'assemblée générale du Bois de Boulogne aura lieu ce samedi ; il s'agit de la dernière chance pour constituer un bureau.

Monsieur Jacky PASQUIER demande à ce que le conseil soit informé des dates d'absence du Maire et des adjoints, afin de savoir qui est joignable.

Monsieur Christian PACORY évoque la sécurité rue de la Grellière, la priorité à droite qui n'est pas respectée et la visibilité réduite par des panneaux publicitaires.

Madame Floriane Dupuy, en charge de Vernantes sur Facebook, explique que la page est régulièrement actualisée, et qu'elle est bien suivie.

Madame Nathalie FUSELLIER annonce que le club informatique CIPI va reprendre ses activités à Vernoil Le Fourrier.

Monsieur Etienne MOREAU fait part de l'installation d'un kinésithérapeute à la maison de santé.

Madame Aurélie POIRIER évoque le courrier envoyé aux acteurs locaux afin de mettre le site internet à jour.

Monsieur Thierry GROSBOIS signale que l'organisation de la déchetterie donne lieu à beaucoup d'attente.

En l'absence d'autres informations et questions, la séance est levée à 23h30.

Fait à Vernantes, le 9 septembre 2021

Le secrétaire de séance,

Florent POIRIER

Le Maire,



Thierry PAPOT